

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

---

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA  
MRC D'ANTOINE-LABELLE, TENUE À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LAC-  
SAINT-PAUL, SITUÉE AU 386, RUE PRINCIPALE, LE 13 SEPTEMBRE 2022, À 17H.**

---

**Sont présent(e)s :**

Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides	Robert	Guay
Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier	Vincent	Mainville
Chambre de commerce de Mont-Laurier	Martin	Clément
Chambre de commerce de Mont-Laurier	Mélanie	St-Cyr
CLD d'Antoine-Labelle	Marilyne	Bolduc
CLD d'Antoine-Labelle	Émilie	Chouinard
CLD d'Antoine-Labelle	Manon	Côté
CLD d'Antoine-Labelle	Frédéric	Houle
CLD d'Antoine-Labelle	Manon	Landry
CLD d'Antoine-Labelle	Joëlle	Léonard
CLD d'Antoine-Labelle	Francyne	Major
CLD d'Antoine-Labelle	Kaven	Meilleur Morin
CLD d'Antoine-Labelle	Myriam	Perrier
CLD d'Antoine-Labelle	Ariane	Piché
CLD d'Antoine-Labelle	Kelly	Robinette
CLD d'Antoine-Labelle	Charlotte	St-Jean
CLD d'Antoine-Labelle	Francine	Thibault
Corporation de développement communautaire des H-L	Francis	Mayrand
DCA, comptable professionnel agréé, inc. ( <i>en virtuel</i> )	Simon	Bellehumeur
L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Lièvre	Géraud	Bonnet
Miels d'Anicet	Kaven	Davignon
Ministère Agriculture, Pêcheries & Alimentation	Jacques	Gagnon
Municipalité de Chute-Saint-Philippe	Normand	St-Amour
Municipalité de Ferme-Neuve	Diane	Sirard
Municipalité de La Macaza	Yves	Bélanger

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

---

---

Municipalité de Lac-des-Écorces ( <i>en virtuel</i> )	Pierre	Flamand
Municipalité de Lac-Saint-Paul	Colette	Quevillon
Muni-Spec Mont-Laurier	Isabel	Vaillancourt
Ville de Mont-Laurier	Daniel	Bourdon
Ville de Rivière-Rouge	Marlène	Paquin
Zone Emploi d'Antoine-Labelle	David	Bolduc

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur Pierre Flamand, procède à l'ouverture de la séance à 17h15.

\*\*\*\*\*

**2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**CLD-AG-225-09-22**

Il est proposé par madame Isabel Vaillancourt, appuyé par madame Diane Sirard et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Frédéric Houle à titre de président d'assemblée et madame Francine Thibault à titre de secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CLD-AG-226-09-22**

Il est proposé par madame Colette Quevillon, appuyé par monsieur Francis Mayrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2021
5. Proposition de modifications au règlement interne du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
6. Rapport d'activités 2021
7. Programmation annuelle 2022
8. Dépôt des états financiers 2021
9. Nomination d'un auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

- 10. Vœux de l'assemblée
- 11. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2021**

**CLD-AG-227-09-22**

Il est proposé par monsieur Vincent Mainville, appuyé par madame Isabel Vaillancourt et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2021.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**5. PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTERNE DU CLD DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

**CLD-AG-228-09-22**

SECTION IV CONSEIL D'ADMINISTRATION	MODIFICATION
<p><b>20. COMPOSITION</b></p> <p>Sont invitées à assister aux séances du conseil d'administration, les personnes suivantes :</p> <p>20.3 Les représentants des collèges électoraux non élus;</p> <p>20.4 Le directeur général du Centre local de développement;</p> <p>20.5 Le représentant régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;</p> <p>20.6 Le représentant régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation;</p> <p>20.7 Le directeur du Centre local d'emploi;</p> <p>20.8 Le directeur général de la MRC d'Antoine-Labelle;</p> <p>20.9 Le député de l'Assemblée nationale de la circonscription électorale de Labelle ou de toute circonscription couvrant le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.</p>	<p><b>20. COMPOSITION</b></p> <p>Sont invitées à assister aux séances du conseil d'administration, les personnes suivantes :</p> <p>20.3 Les représentants des collèges électoraux non élus;</p> <p>20.4 Le directeur général du Centre local de développement;</p> <p>20.5 Le représentant régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;</p> <p>20.6 Le représentant régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation;</p> <p>20.7 Le directeur du Centre local d'emploi;</p> <p>20.8 Le directeur général de la MRC d'Antoine-Labelle;</p> <p>20.9 Le député de l'Assemblée nationale de la circonscription électorale de Labelle ou de toute circonscription couvrant le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;</p> <p><b>20.10 Le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.</b></p>

SECTION IV CONSEIL D'ADMINISTRATION	MODIFICATION
<p><b>33. RÉMUNÉRATION</b></p> <p>Les membres du conseil d'administration et des comités ne sont pas rémunérés pour leurs services et ne sont remboursés que pour les dépenses qu'ils auront encourues dans l'exercice de leurs fonctions et qui auront été approuvées par le conseil d'administration.</p>	<p><b>33. RÉMUNÉRATION</b></p> <p>Les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus sont rémunérés pour leurs services ainsi que pour les dépenses qu'ils auront encourues dans l'exercice de leurs fonctions et qui auront été approuvées par le conseil d'administration.</p>

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

---

---

	<p>Une rémunération est versée aux personnes présentes selon le barème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Séance dont la durée est supérieure à 1 heure : 100 \$</li><li>▪ Séance dont la durée est inférieure à 1 heure : 50 \$</li></ul> <p><b>33.1 Allocation de déplacement</b></p> <p>Pour les dépenses encourues dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus sont remboursés mensuellement pour chaque présence à une séance, et ce, après avoir complété le formulaire à cet effet.</p>
--	---

Il est proposé par monsieur Kaven Davignon, appuyé par monsieur Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications proposées au règlement interne de l'organisme à l'effet d'ajouter le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle comme invité et de rémunérer les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus pour leurs services ainsi que pour les dépenses qu'ils auront encourues.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**6. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021**

**CLD-AG-229-09-22**

Il est proposé par monsieur David Bolduc, appuyé par madame Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, le rapport annuel de l'année 2021 du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que présenté par la direction générale de l'organisme.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7. PROGRAMMATION ANNUELLE 2022**

**CLD-AG-230-09-22**

Il est proposé par monsieur Daniel Bourdon, appuyé par monsieur Robert Guay et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, la programmation annuelle 2022 du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que présenté par la direction générale de l'organisme.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

---

---

**8. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021**

**CLD-AG-231-09-22**

Monsieur Simon Bellehumeur de la firme DCA, comptable professionnel agréé, inc., fait la lecture et présente les états financiers du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 31 décembre 2021.

Il est proposé par monsieur Daniel Bourdon, appuyé par monsieur Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les états financiers audités du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, au 31 décembre 2021, tel que lu et présenté par l'auditeur, monsieur Simon Bellehumeur de la firme DCA, comptable professionnel agréé, inc.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**9. NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**CLD-AG-232-09-22**

Il est proposé par madame Diane Sirard, appuyé par madame Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'utiliser le même auditeur que la MRC d'Antoine-Labelle, étant donné le lien entre apparentés des deux organismes, et ce, pour la vérification des registres comptables de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Francis Mayrand souhaite un rapprochement avec la Corporation de développement communautaire (CDC) des Hautes-Laurentides et le CLD d'Antoine-Labelle afin de travailler ensemble des projets pilotes.

\*\*\*\*\*

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée, monsieur Frédéric Houle, lève la séance à 18h15.

---

Pierre Flamand, président

---

Isabel Vaillancourt, secrétaire